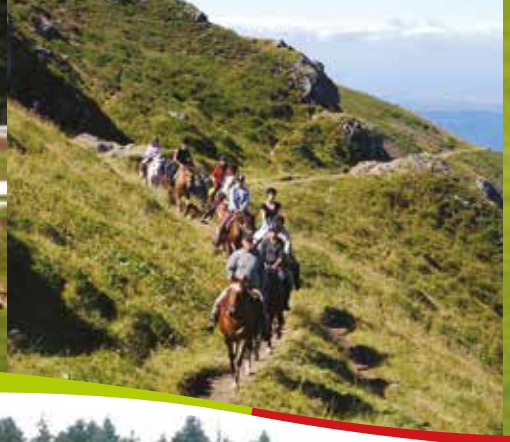

La filière équine en Auvergne

RÉFÉrences - Réseau Economique de la Filière Equine

Observatoire Economique Régional
Edition 2011

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE
INSTITUT DE L'ELEVAGE
FCC Fédération Nationale des Conseils des Chevaux et des Equidés de France
Fonds Éperon
Institut français du cheval et de l'équitation
ECOLE NATIONALE D'EQUITATION Le Cadre Noir de Saumur
les Haras nationaux
AUVERGNE la région juste et grande
FranceAgriMer

Mot du Président

L'observatoire économique, mené pour la première fois en 2007 et reconduit en 2011, permet de chiffrer le poids économique, social et environnemental de la filière équine régionale et d'en mesurer son impact sur le territoire.

Cet outil, en permettant la récolte de données clés, précises et actualisées, contribue à apporter une meilleure connaissance de notre filière et est donc indispensable pour informer les partenaires, financiers ou autres, sur les actions menées.

L'observatoire présenté dans cette brochure s'intéresse à l'ensemble des acteurs du monde du cheval, agricoles ou non : éleveurs, établissements équestres, cavaliers professionnels et marchands de chevaux, sociétés de courses et entraîneurs, maréchaux-ferrants, cabinets vétérinaires et fournisseurs d'aliments, d'équipements et de services.

La qualité de nos terroirs et de nos professionnels ont permis de mettre en haut de l'affiche deux Selle Français : Mylord Carthago*HN et Kellemoi de Pépita, composant l'équipe (4 couples) vice-championne d'Europe à Madrid en 2011, et vice-championne du Monde à Lexington en 2010, dans la discipline du CSO. La qualité de l'élevage courses de Monsieur de Lageneste est également à souligner, régulièrement classé et dans le trio de tête des éleveurs AQPS nationaux.

Le Président du Conseil du Cheval d'Auvergne
Robert Maury

Le Conseil du Cheval d'Auvergne

Le Conseil du Cheval d'Auvergne est le représentant des professionnels de la filière cheval : éleveurs de chevaux de trait, éleveurs de chevaux de sang, monde des courses, représentants des utilisateurs, centres de formation, organisateurs d'événements hippiques, acteurs du tourisme équestre.

Il est, pour eux, l'interlocuteur des pouvoirs publics sur l'ensemble des thématiques «cheval» en Auvergne, région qui regroupe quatre départements : Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme.

L'association s'est donnée pour mission de développer des actions :

1. au sein de la filière équine :
   - rassembler les différents secteurs de la filière équine et favoriser leur collaboration ;
   - concevoir et mettre en oeuvre des projets pour chaque secteur de la filière ;
   - coordonner les initiatives et les actions engagées au sein de la filière ;

2. en relation avec l'extérieur :
   - faire connaître la filière équine et la promouvoir dans toutes ses dimensions (économiques, environnementales, sociales, sportives, éducatives, scientifiques, culturelles …) ;
   - représenter l'ensemble de la filière équine et apporter un rôle d'expert pour relayer les projets qui représentent un intérêt pour le développement économique auprès des institutions publiques (de l'Europe, de l'Etat, des collectivités territoriales …) et privées.

Sommaire

I. **L'élevage trait, sport et loisirs** 4

II. **Les utilisateurs** 6

III. **Le tourisme** 8

IV. **Les courses** 9

V. **Le transversal** 10

VI. **Le poids économique de la filière équine auvergnate** 11

1. L'élevage trait, sports et loisirs

2 041 éleveurs valorisant 18 435 équidés

Les élevages sont les « entreprises » les plus nombreuses, ils représentent **75 %** des entreprises de la filière équine auvergnate.

L'élevage auvergnat est caractérisé par une **grande diversité de races** produites pour des utilisations variées : trait (majorité des races du Stud-Book), courses (Anglo-Arabe, Pur-Sang, Trotteurs et AQPS*), sport-loisirs (Selle Français, OC* et Pur-Sang Arabe), et poneys (Haflinger, Welsh, Connemara, Poney Français de Selle, Shetland et mini-Shetland).

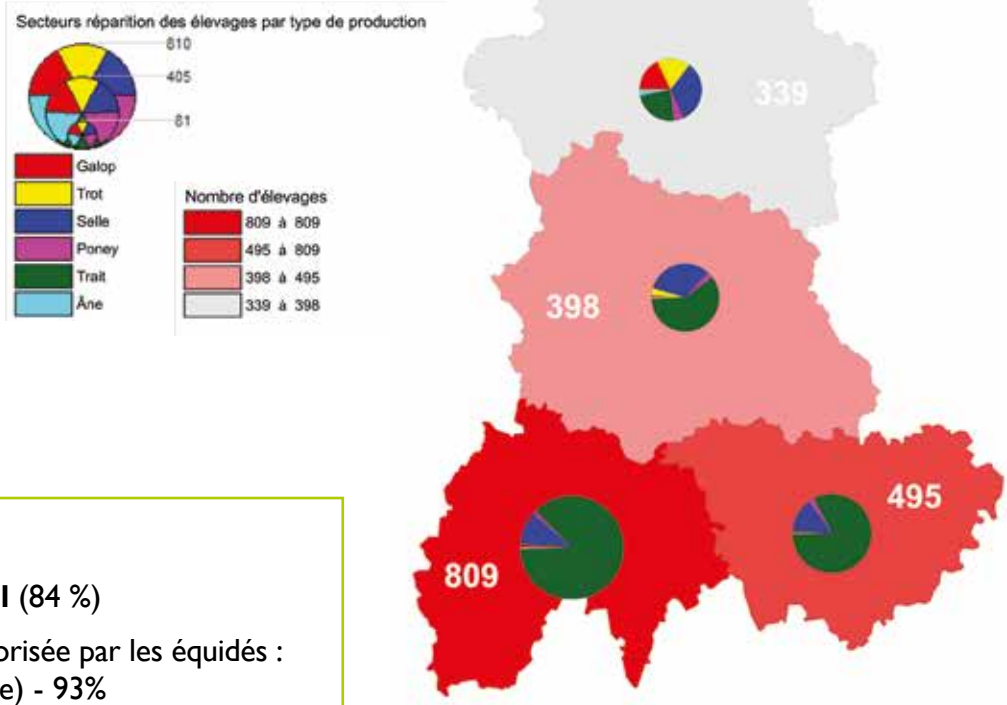

Répartition des élevages auvergnats par département et type de production (ayant fait saillir au moins une jument en 2010) (Données OER 2010)

Profil des élevages :

- Statut juridique : **individuel** (84 %)
- Surface de l'exploitation valorisée par les équidés : **16,18 ha** (16,45 ha en France) - 93% de cette surface est pâturée
- Effectif moyen : **3,47 poulinières**

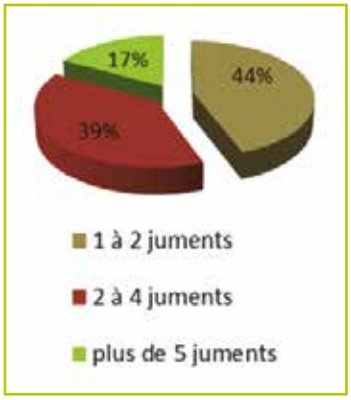

Répartition des élevages selon leur taille (nombre de juments mises à la saillie) Données OER 2010

- Commercialisation :

Nombre moyen de chevaux vendus annuellement par élevage : **2,16**

Vente directe, gré à gré : **47%**

Intermédiaire (marchand, cavalier…) : **34 %**.

Profil des éleveurs :

- En Auvergne, l'élevage est pour une large majorité des éleveurs une activité « secondaire », qu'ils exercent par passion, en parallèle de leur activité principale : **72 %** des éleveurs ont **d'autres activités non liées aux équidés**.
- Autres activités des éleveurs liées aux équidés : **débourrage** (48%), **pension** (30%)
- Objectif vis-à-vis de l'élevage :

pas d'objectif de rentabilité pour **49 %**,

équilibrer charges et produits pour **33%**

- **80 %** cotisent à la MSA
- **50 %** perçoivent des aides PAC.

* OC : Origine Constatée, AQPS : Autre Que Pur Sang

6 500 juments saillies (déclarées au SIRE)

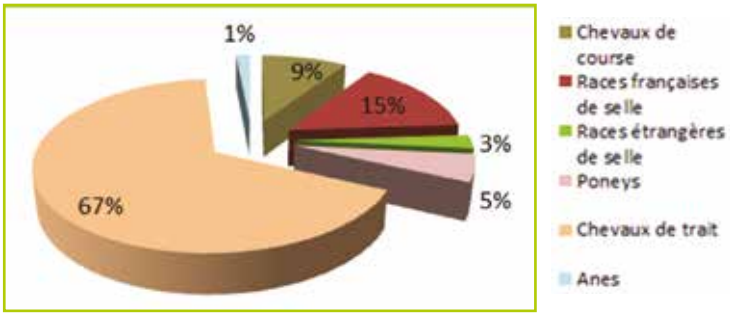

Répartition des juments saillies selon leur type (Données SIRE 2011)

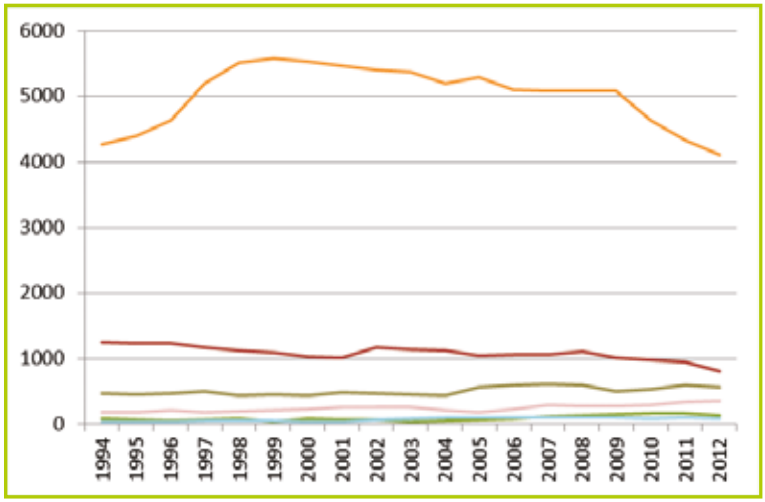

Evolution des juments à la saillie selon leur type (Données SIRE 2011)

L'Auvergne, avec plus de **4 332 juments lourdes saillies,** constitue la première région productrice de chevaux de trait au rang national. Ces élevages sont majoritairement localisés sur les espaces de reliefs : Cantal et Haute-Loire. Cette production lourde est la plus impactée par le contexte défavorable actuel : **perte de 1 000 juments saillies en 10 ans, soit 20 % du cheptel régional.**

668 étalons sont en **activité** pour **6 349 saillies** réalisées en 2011. Avec le désengagement des Haras Nationaux, maison mère historique de l'élevage français, les éleveurs ont été amenés à acquérir des étalons au sein de leur cheptel.

3 992 équidés, toutes races confondues, sont nés en Auvergne, soit près de **7** % du total des naissances en France.

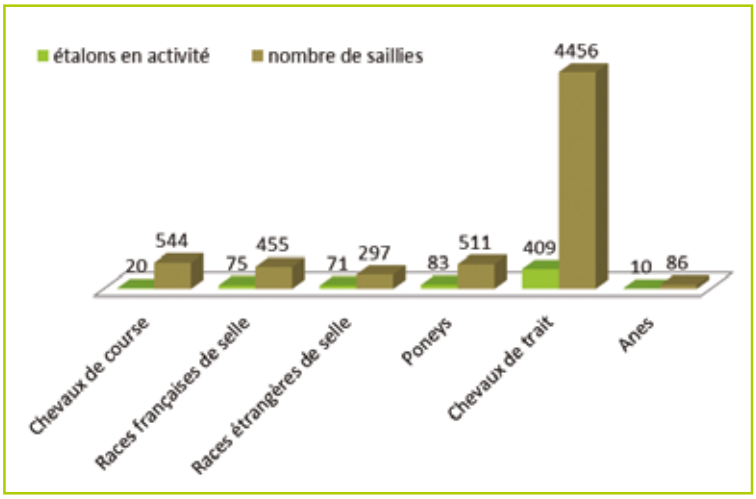

Répartition des effectifs d'étalons (déclarés au SIRE) en activité sur le territoire et en nombre de saillies par types (Données SIRE 2011)

2 186 emplois agricoles

Les éleveurs sont en majorité des double-actifs, qui s'appuient sur une main d'œuvre bénévole bien souvent familiale : **1 868 personnes impliquées non rémunérées** recensées (soit 46 % des personnes totales impliquées dans ce secteur). On dénombre **1 289 ETP* rémunérés** pour un nombre moyen d'ETP par élevage de **0,70**.

8 453 515 € de CA* total (toutes races confondues)

Le CA moyen dégagé par élevage est de **4 625 €**. Les éleveurs équins auvergnats déclarent que leur activité d'élevage ne représente en moyenne que **6** % de l'ensemble de leurs revenus. **9** % seulement des éleveurs cherchant à dégager un revenu de cette activité ont déclaré y être parvenu.

* ETP : Equivalent Temps Plein, CA : Chiffre d'Affaires

II. Les utilisateurs

235 établissements équestres valorisant 6 403 équidés

185 établissements équestres sont affiliés à la Fédération Française d'Equitation (FFE). On dénombre environ **50 autres structures actives sans affiliation**.
Il s'agit du secteur agricole le plus dynamique en terme d'installation (création d'entreprise et mutation d'entreprise).

Répartition des 185 établissements équestres affiliés à la FFE selon leur statut (Données OER 2011)

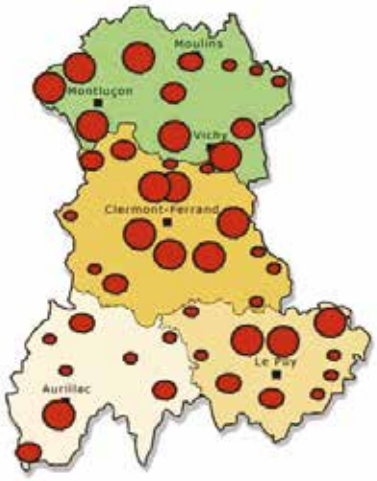

1 établissement
3 établissements
5 établissements

Cartographie des établissements équestres (Données OER 2011)

Profil des structures :

- Année moyenne de création : **2 000**
- Moyenne d'âge du dirigeant : **46 ans**
- Nombre moyen de licenciés : **52**
- Principales activités proposées :
  la **pension** : 67 %,
  l'**enseignement** : 64 %,
  la **promenade** : 57 %
- Surface moyenne : **20 ha**
- Effectif moyen d'équidés : **20 chevaux et 10 poneys**, dédiés à l'instruction : 9 chevaux et 8 poneys, en pension : 6 chevaux et 1 poney.

1 431 personnes impliquées

Les dirigeants d'établissements équestres sont plutôt de **sexe féminin** (61%), de même que les personnes rémunérées (65 %).

On dénombre, dans ces structures, **524 emplois rémunérés** pour **425 ETP**, pour un nombre moyen d'ETP par structure de **1,81**. A ces emplois s'ajoutent les **907 personnes non rémunérées** qui apportent régulièrement leur aide.

16 897 235 € de CA

On chiffre le CA moyen par structure à **76 027 €**.

Répartition du CA des établissements équestres (Données OER 2011)

Quelques cavaliers professionnels et marchands

Ils sont peu nombreux en Auvergne à vivre de cette activité principale (concours et commerce). Ils sont, pour la grande majorité, **installés à leur compte** dans leur propre écurie, (créée en moyenne en **2 002** et d'une surface de **15,50 ha**). **664 chevaux** sont valorisés, 54 % d'entre eux étant destinés au commerce et aux concours. **10 équidés** sont vendus en moyenne annuellement par structure.

Emploi : Chez les cavaliers professionnels, la tendance est mixte : 53 % d'hommes pour 47 % de femmes.

Il existe au sein de ces structures **32 emplois rémunérés** pour **25 ETP** au total, pour un nombre moyen d'ETP par structure de **1.50**. **25 personnes non rémunérées** interviennent également régulièrement dans ces structures.

Economie : Les cavaliers professionnels et marchands de chevaux dégagent un CA total de **6 400 000 €**, soit une moyenne de **200 000 € par structure** (composé en moyenne par le commerce pour 49 %, les pensions pour 44 % et les gains pour 3 %).

13 707 licenciés

On compte en Auvergne **13 707 licenciés** à la Fédération Française d'Equitation (FFE), ce qui en fait la **3ème fédération sportive régionale**.

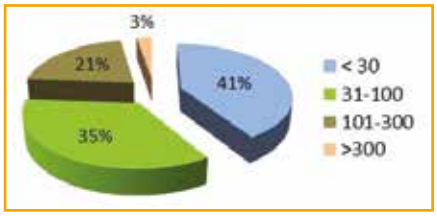

Répartition des établissements équestres selon leur nombre de licenciés (Données OER 2011)

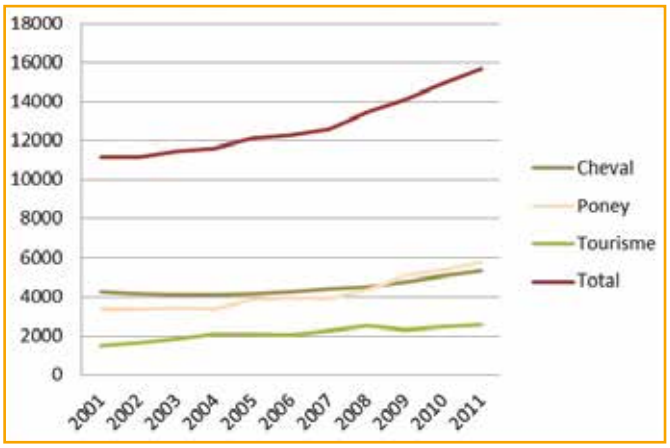

Evolution du nombre de licenciés FFE entre 2001 et 2011 selon leur fléchage : augmentation de 41 % (FFE)

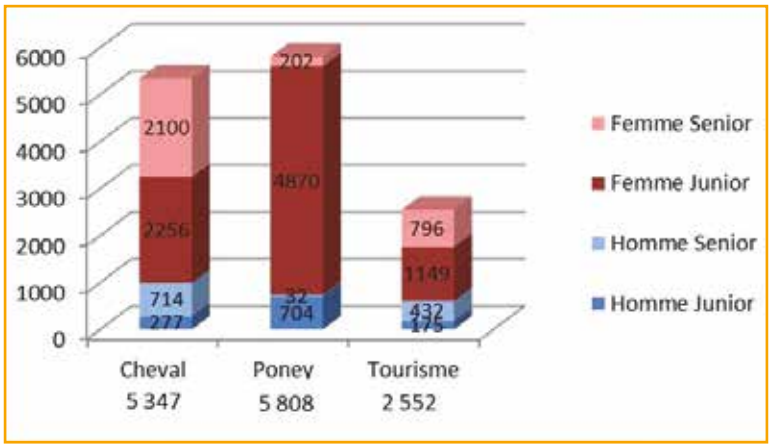

Répartition du nombre de licenciés FFE selon leur fléchage et leur profil (FFE)

2 589 épreuves officielles FFE regroupant 24 732 engagés

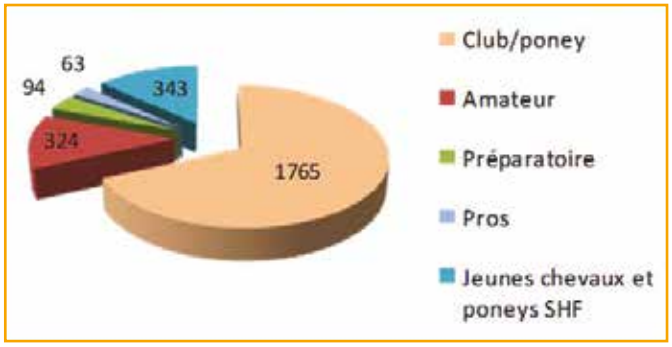

Répartition des épreuves selon leur division (FFE, SHF)

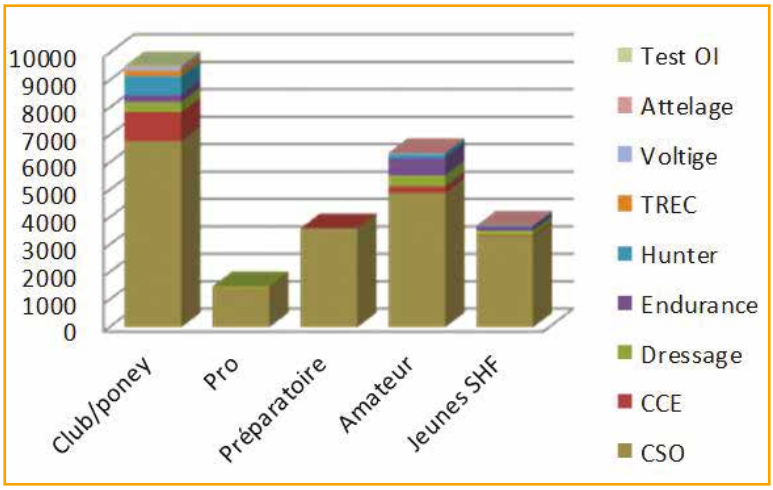

Répartition des engagés selon la division et la discipline (FFE, SHF)

Les licences, permettant l'accès à la compétition, ont des tarifs différents selon les divisions :
club-poney : 36 €, amateur : 80 €, pro : 320 €.

En 2011, **75 955 € de gains** (FFE +SHF : Société Hippique Française) ont été distribués en Auvergne dont 80 % pour la seule discipline du CSO.

Le partenaire :

Comité Régional d'Equitation d'Auvergne
9, Allée Pierre de Fermat - 63170 AUBIERE
Tél. 04.73.34.86.06 - secretariat@equitation-auvergne.fr - www.auvergne-equitation.fr

III. Le tourisme

11 centres de Tourisme Equestre labellisés et affiliés à la FFE

2 552 licences fléchées tourisme

150 hébergeurs équestres

12 circuits balisés montés et attelés permettent de randonner en moyenne **6 jours** et couvrant **2 200 km de chemins**

330 000 € de CA générés par **1 000 randonneurs**

Allier :
Equi'Sioule

Puy-de-Dôme :
Dômes-Sancy
Boucle d'or
Cézallier Limon

Cantal :
Les Monts du Cantal
Le tour des volcans
Planèze Margeride
Equustur en Carladès

Haute-Loire :
Caracolade
Velay Vert

Equirando Junior

L'Auvergne accueille l'Equirando Junior 2014 !

Dans un esprit voisin de celui de l'Equirando, l'Equirando Junior s'adresse à des enfants et adolescents de 7 à 17 ans. Il a pour vocation de les éveiller et de les ouvrir au voyage à cheval, à la nature, à l'environnement, à divers aspects de nos cultures, traditions, artisanats et autres, en leur offrant durant 6 jours très pleins un éventail aussi large que possible de randonnées, visites de sites remarquables, animations, d'occasions de rencontres et de satisfaire leur curiosité dans les domaines les plus variés.

Le partenaire : **Comité Régional de Tourisme Equestre d'Auvergne**
9, Allée Pierre de Fermat - 63170 AUBIERE
Tél. 04.73.34.86.06 - secretariat@equitation-auvergne.fr - www.randonnee-cheval-auvergne.fr

CRTE AUVERGNE

IV. Les courses

5 sociétés de courses

Allier : Moulins, Montluçon-Néris-les-Bains et Vichy,

Cantal : Aurillac, **Haute-Loire :** Jullianges

60 réunions en 2011, **439 courses** organisées (toutes disciplines confondues : trot attelé et monté, galop plat, obstacles)

De nombreux points de ventes proposant des paris hippiques

213 emplois

Les sociétés de courses génèrent **213 emplois rémunérés** (dont **86 % d'emplois saisonniers**) pour **71,6 ETP totaux.**

19 732 485 € de CA

95 % du CA provient du PMU.

40 entraîneurs professionnels et amateurs (trot et galop)

Alors que les **entraîneurs de galopeurs** sont majoritairement installés en centre d'entraînement (75 %, principalement **à l'hippodrome de Moulins**), les **entraîneurs de trotteurs** exercent en **structure privée**, et les autres sur **l'hippodrome de Vichy**.

86 % des entraîneurs exercent **d'autres activités liées aux équidés**, principalement de **l'élevage** et à moindre importance du débourrage.

447 chevaux sont à l'entraînement (56 % de trotteurs et 44 % de galopeurs).

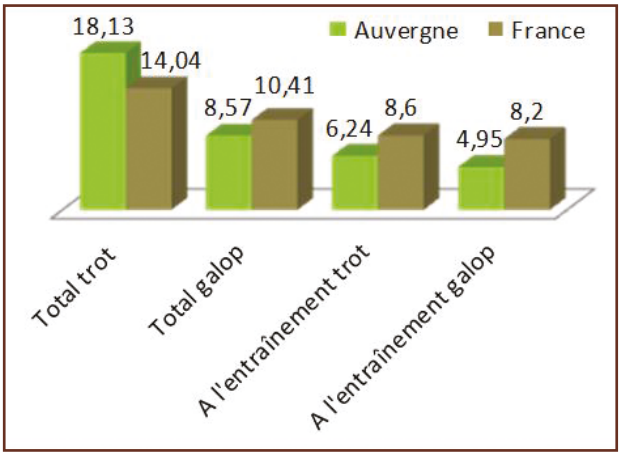

Répartition du nombre moyen de chevaux trot et galop dans les structures d'entraînement (Données OER 2011)

109 emplois

La majorité des dirigeants des structures d'entraînement sont de **sexe masculin** (87 %). On recense **109 emplois rémunérés** pour **72,68 ETP totaux**, soit en moyenne **1,82 ETP par structure**.

19 732 485 € de CA

Le chiffre d'affaires moyen **par structure d'entraînement** est de **148 833 €**. Ce CA est composé pour **55 % de gains de courses** et pour **45 % d'autres prestations** (prise de pensions entre autres).

Le secteur « courses » constitue le parent riche de la filière équine régionale, notamment grâce aux **montants pariés sur les 5 hippodromes auvergnats** (PMH) qui se sont élevés à **2 457 625 €**, et aux **enjeux PMU** qui se sont quant à eux élevés à **91 300 000 €**.

V. Le transversal

5 établissements de formation

Types de diplômes proposés en Auvergne :

Agricoles	Jeunesse et sport	CPNE-EE*
CAPA Soigneur d'équidés	BP JEPS (équitation et tourisme) DE JEPS	CQPASA (mention équitation et organisateur de randonnées équestres)
CAPA Maréchalerie		
BEPA Activités hippiques		
BEPA Cavalier soigneur		
Bac Pro CGEH et CGEA SDE support équin		
Bac Techno STAV option hippologie-équitation		
BTS ACSE option équitation		

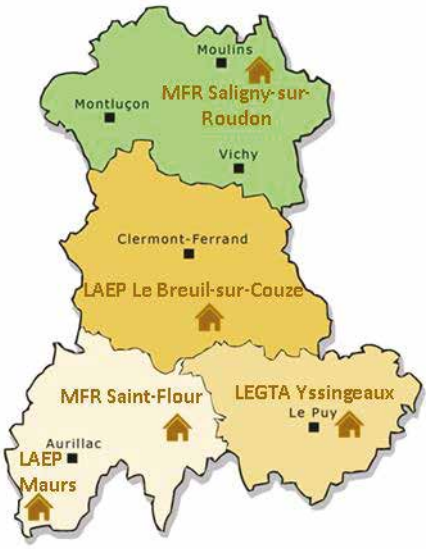

136 cabinets vétérinaires

Répartition des cabinets vétérinaires auvergnats (Données OER 2011)

Il existe peu de cabinets spécialisés en équins en Auvergne.

Seulement **11,5** % du temps de travail est consacré aux équidés sur l'ensemble des cabinets régionaux.

Les vétérinaires interviennent en moyenne dans un rayon de **31 km** autour de leur cabinet. **295 équidés** constituent, en moyenne, le volume de clientèle des cabinets vétérinaires, pour **130 clients** différents.

Emploi : On compte **508 emplois rémunérés** pour un total de **50,7 ETP équins**, soit une moyenne de **0,38 ETP équin** par cabinet.

Economie : Le chiffre d'affaires global dégagé par les cabinets vétérinaires sur l'ensemble de leurs activités équines est de **2 983 000 €**, soit en moyenne **22 030 €** par cabinet vétérinaire.

57 maréchaux-ferrants

Ce secteur est relativement jeune : entreprises créées dans les années **2 000**. **89** % d'entres elles sont sous forme **individuelle** (en moyenne **0.94 ETP** par entreprise de maréchalerie). Il s'agit d'un des rares métiers de la filière équine qui connaît **peu de double-actifs**.

Economie : La zone de chalandise d'un maréchal auvergnat est de **110 km**. Il intervient en moyenne chez **une centaine de clients différents**. Le coût moyen d'une **ferrure simple** est de **67,79 €** (HT) contre **30,98 €** (HT) pour un **parage simple**. Le chiffre d'affaires dégagé par les maréchaux-ferrants est de **1 735 000 €**, soit environ **30 800 €** par entreprise de maréchalerie.

* CPNE-EE : Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Entreprises Equestres

182 fournisseurs d'aliments/d'équipements

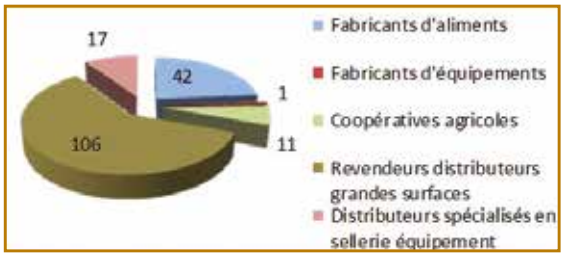

Répartition des fournisseurs de la filière par type d'activité (Données OER 2011)

Ces entreprises sont réparties équitablement entre les 4 départements auvergnats.

Emploi : On dénombre **768 emplois rémunérés** pour **312 ETP** équins totaux.

Economie : Le chiffres d'affaires équin global généré par ces entreprises est de **22 605 000 €** (14 M pour l'alimentation et 8,6 M pour l'équipement).

VI. Le poids économique de la filière équine auvergnate

Economie 85 000 000 €

de chiffre d'affaires généré
sur l'ensemble de la filière équine.

A cela s'ajoutent les **91,30 millions d'euros** pariés dans la région sur des courses PMU, soit un total cumulé de **176 millions d'€** de recettes générées par les activités équines.

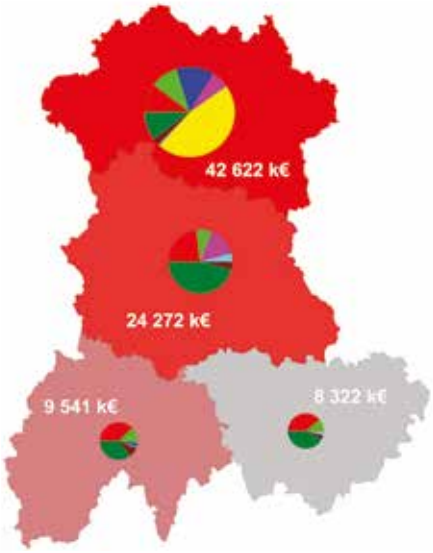

2 710 structures

ayant une activité liée aux équidés,
soit 1 entreprise pour 500 habitants.

Le secteur de l'élevage est de loin le plus important en Auvergne. Toutefois, celui-ci est plutôt de type « amateur ». On dénombre en moyenne : **64 %** d'exploitations agricoles individuelles ou en diversification (statut d'exploitant agricole), **20 %** de ces exploitations étant spécialisées en équins et **36 %** d'éleveurs dits « doubles actifs », pour lesquels l'élevage représente une activité « secondaire ».

7 288 personnes directement impliquées, soit 5 personnes pour 1 000 habitants.

Dont **4 397 personnes rémunérées** au sein des 8 familles enquêtées, pour un total de **2 302 ETP rémunérés.**

7 288 personnes impliquées

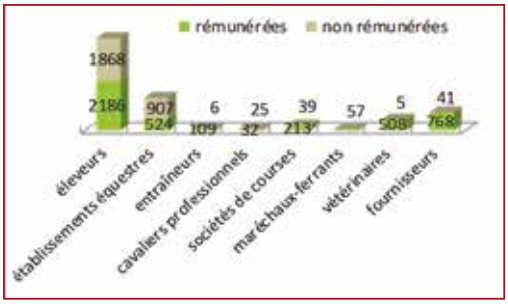

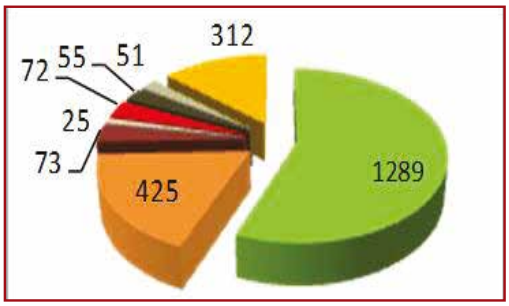

2 302 ETP équins rémunérés

Territoire

39 846 ha de surfaces valorisées par les équidés, soit environ **3,5 %** de la surface en herbe régionale.

26 927 équidés présents dans l'ensemble des structures, soit 1 équidé pour **43 ha** de surface en herbe régionale. Cet effectif comprend les équidés d'élevage, de sports/loisirs et d'utilisation, détenus dans les élevages, établissements équestres, structures d'entraînement et écuries de cavaliers professionnels. A cet effectif viendrait s'ajouter le nombre d'équidés détenu à domicile par les particuliers, estimé à environ 30 % supplémentaires (toutefois, ce chiffre reste difficile à évaluer actuellement avec précision).

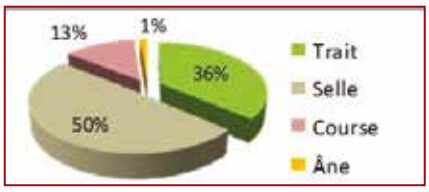

Hippodrome de Vichy-Bellerive

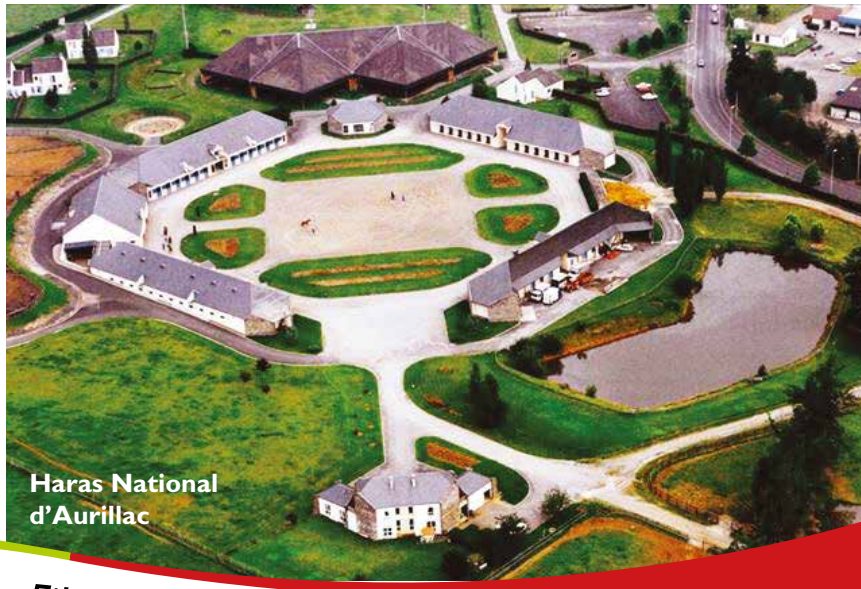

Haras National d'Aurillac

RÉFÉrences - Réseau Economique de la Filière Equine

Stade Equestre du Sichon

Crédits photos :
Comité Régional d'Equitation d'Auvergne, Comité Régional de Tourisme Equestre d'Auvergne, Conseil du Cheval d'Auvergne, FFE, IFCE, Lydie Lafage, Société des courses de Vichy-Auvergne, Stade Equestre du Sichon.

Conseil du cheval d'Auvergne
9, Allée Pierre de Fermat
63170 AUBIERE
Tél. 06.84.73.20.21
cracm@orange.fr
www.chevaux-auvergne.com